Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EPICÉAS ET SAPINS MIS À PART :

Autorisation de coupe pour les feuillus et certains résineux

En dépit des dégâts commis par Lothar, les coupes normales de feuillus et de certains résineux pourront reprendre dès le 15 septembre prochain. Les coupes d'épicéas et de sapins restent en revanche interdites au moins jusqu'au 1er janvier 2001 où la situation sera réexaminée en fonction du marché et des prix des bois. L'autorisation de reprendre la coupe des feuillus s'explique par une forte demande et par le fait qu'ils ne représentent que 10% du volume touché par Lothar.

Lothar a ravagé 684'000 m3 de bois, essentiellement des épicéas et des sapins (89,4%) et des feuillus (10,6% soit 72'000 m3). Si le marché est saturé en épicéas et sapins, une forte demande existe pour les feuillus et les autres résineux. C'est ce qui a amené le Département de la sécurité et de l'environnement à accepter la reprise des coupes normales pour ces essences dès le 15 septembre prochain ; le Département a également tenu compte de la nécessité d'occuper les équipes forestières des régions peu touchées.

Pour éviter de surcharger le marché et par mesure de solidarité, le Département de la sécurité et de l'environnement demande aux propriétaires des régions les plus touchées par l'ouragan de limiter leurs coupes de feuillus au profit des régions où seule une quantité minime de bois a pu être exploitée cette année. Les feuillus et autres résineux touchés par Lothar pourront être confiés à la coopérative Covalbois jusqu'au 15 octobre prochain; les coupes normales seront écoulées sur le marché habituel.

Quant aux coupes d'épicéas et de sapins, elles restent interdites au moins jusqu'au 1er janvier 2001 ; la situation sera alors réexaminée dans sa globalité.

Lausanne, le 04 août 2000

Marc André Silva , inspecteur forestier, Service des forêts, de la faune et de la nature, 021 801 37 37 ou 079 392 88 67